

## QUEL AVENIR POUR LA FILIÈRE S.S.T

La santé et la sécurité au travail revêtent pour nos établissements, des enjeux majeurs : elles représentent un levier de compétitivité, permettent de limiter la pression judiciaire qui s'exerce sur les dirigeants et constituent l'un des fondements d'un ministère «responsable».

Elles ne doivent donc plus être considérées comme un coût, mais comme un investissement. La prise en compte de ces enjeux passe nécessairement par une meilleure formation des acteurs à la prévention des risques : risques psychosociaux ou liés à l'activité physique, enquête obligatoire, document unique et étude des accidents du travail.

Assurer la santé et la sécurité au travail des agents ne doit plus être vécu comme une obligation, mais comme étant une plus-value.

Investir dans la formation des acteurs de la SST, c'est investir à long terme pour un ministère compétitif en limitant et en prévenant les risques physiques et psychosociaux liés au monde du travail.

**La présidence tournante tous les deux ans de nos Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail Départementaux (CHSCTD) est un frein indiscutable à leur bon fonctionnement. La plupart du temps, les travaux qui y sont menés sont longs, techniques et requièrent des compétences que les 5 jours de formations obligatoires ne permettent pas d'acquérir.**

**Pire, des « conflits d'intérêts » demeurent dans certains départements, les enquêtes pourtant obligatoires demandées par les représentants FO peinent à se mettre en place. La peur évidente, même si elle est infondée, d'une mise en cause des chefs d'établissement présidant les CHSCTD y est certainement pour quelques choses...**

Nous regrettons que ce soit au détriment des personnels qui au bout de la chaîne ne perçoivent aucune avancée dans leur condition de travail...

### **Par méconnaissance, ce dysfonctionnement est bel et bien réel.**

Et contrairement, à la décision de notre président de fusionner, dans le secteur privé, cette instance avec les comités techniques en une seule instance représentative, **FORCE OUVRIÈRE estime qu'il est indispensable de professionnaliser l'ensemble de la filière de la santé et de la sécurité au travail**, de l'assistance de prévention aux présidents de comité.

En attendant cette professionnalisation, nous sommes soucieux d'œuvrer pour des organisations du travail plus saines et plus sûres, qui préservent davantage le bien-être des agents et contribuent à améliorer la qualité de vie au travail pour les trois pans de notre ministère (DAP, PJJ, DSJ). Notre organisation syndicale rappelle d'ailleurs avoir sollicité l'ouverture de travaux sur les organisations de travail...

**Nul doute que cette professionnalisation sera gagnant-gagnant !**

**Gagnant pour les conditions de travail des agents.**

**Gagnant pour les directions sur les AT et sur l'absentéisme.**

Fait à Paris, le 12 mars 2018

Pour l'Union FO Justice

Les Représentants FO du CHSCTM

